

**Interview de Francis Desiderio réalisé par Michel Clerbois pour WALKING VOICE.TV
Convention Européenne des Artistes plasticiens au Centre Pompidou à Paris - décembre 2008**

Lorsque j'ai repris le flambeau du CNAP (Conseil National Belge des Arts Plastiques) en 2005, j'ai participé à la 16^{ème} Assemblée Générale de l'AIAP/UNESCO, qui s'est déroulée en Chine, pendant la Biennale de Pékin. A cette occasion, j'ai pu aborder avec Monsieur Remy Aron le projet de la convention et la question du statut de l'artiste.

Cette convention européenne sur le statut des artistes visuels en Europe, qui à lieu en ce moment à Paris est donc le fruit de 3 années de préparation. Il faut dire également, que cette année, le CNAP a organisé 3 conférences sur le statut des artistes plasticiens en Belgique : à Liège, à Bruxelles et à Mons, avec chaque fois la participation active de Monsieur Remy Aron, Président et Monsieur Jean Marc Bourgeois Vice-Président de la Maison des Artistes.

Le dialogue engagé au cours de ces 2 journées est appelé à perdurer pour construire ensemble une Europe des artistes solidaires. Il est important de démarrer le processus pour pouvoir aboutir à un résultat concret.

Nous sommes partenaires européens et, bien entendu, associés à la Maison des Artistes, car cela constitue une référence pour tous les artistes du CNAP et crée une synergie entre les différentes associations internationales.

La participation active de tous les pays d'Europe et la qualité des interventions ont contribué non seulement à dresser un état des lieux des artistes plasticiens mais également à recueillir les souhaits d'évolution de celle-ci dans la perspective de l'Europe des artistes. La démarche du CNAP s'inscrit dans une dynamique nationale, européenne et internationale. Il est grand temps que les artistes s'unissent, se fassent entendre et qu'ils prennent leur destin en main.

Pour rappel le CNAP qui est également le Comité National Belge de l'AIAP/UNESCO, (Association Internationale des Arts Plastiques) est une association créée par des artistes et pour les artistes d'où l'importance d'être nombreux, car plus il y aura de membres, plus le pouvoir de décision du CNAP sera important.

En Belgique il y a plus de 50 ans, que l'on parle d'un statut pour les artistes plasticiens mais cela n'a jamais abouti, alors si les artistes veulent que la situation s'améliore, c'est à eux de se mobiliser et de montrer leur solidarité.

Aujourd'hui tout le monde parle de culture, d'œuvres d'art, de richesse culturelle, mais personne ne s'intéresse de savoir dans quelle condition les artistes travaillent.

Il est nécessaire de concentrer l'action du CNAP autour d'une redynamisation des projets et la volonté de travailler conjointement avec les autres organisations internationales notamment sur les questions touchant la condition de vie des artistes et des grands thèmes tels que :

- le renforcement des dialogues permanent entre tous les partenaires (pouvoirs politiques, galeries, musées, etc...) ;
- le développement des politiques d'incitation fiscale pour l'acquisition d'œuvres d'art et le développement de l'art en Belgique ;
- l'amélioration d'exercices professionnels des artistes plasticiens et la clarification de leur situation fiscale et sociale.

Durant ces prochaines années, le CNAP entend poursuivre ses diverses activités dans tous les domaines concernant les arts plastiques et visuels et manifester une solidarité entre artistes européens pour une Europe de la Culture citoyenne tendant la main au monde.

Francis DESIDERIO
Président du CNAP-AIAP/UNESCO